



# COMMENT ÉVITER UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE ?

## Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz mortel invisible, inodore, n'ayant aucune saveur. Il est issu d'une combustion incomplète.

## D'où l'intoxication peut-elle provenir ?

- Des moteurs à explosion, quel que soit le combustible (automobile, groupes électrogènes...)
- Des chauffages à combustion, fixes ou d'appoint
- Des appareils de production d'eau chaude avec combustion, etc.

**Des appareils mal entretenus ou détournés de leur usage peuvent se révéler dangereux.**  
Cependant, la combustion de tabac reste la principale source d'exposition chronique.

## Comment s'en prémunir ?

- Faire installer ses appareils par des personnes qualifiées
- Faire vérifier ses appareils par un technicien compétent (ramonage, vérification des chaudières...)
- Suivre les indications de la notice constructeur (ex: pas de parasol chauffant en intérieur)
- Ne pas boucher les ventilations basses et hautes, même en hiver



Mettre en place un **détecteur de CO** (une trentaine d'euros seulement)

## Quels sont les symptômes d'une intoxication ?

Maux de tête (frontaux), nausées, vertiges, pouls rapide, vomissements...

A forte exposition : évanouissement, convulsions, coma, décès (voir fiche «Que faire en cas de malaise ?»).

## Conduite à tenir

- 1/ Aérer immédiatement les locaux (portes, fenêtres)
  - 2/ Evacuer les locaux
  - 3/ Appeler les secours : 18 pompiers, 15 samu
  - 4/ Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié.
- Il déterminera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

